



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré:

Mot
bi



08154608



19 SEP. 2008

Greffé

Dénomination : **SABLIERE DUPUIS**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 4690 Bassenge (Eben-Emael), rue de Campine, 4

N° d'entreprise : 0478122502

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS - NOMINATIONS

D'un procès verbal sous seing privé dressé suite à l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme 'SABLIERE DUPUIS' en date du 18 juillet 2008, il ressort que l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée 'SABLIERE DUPUIS' ayant son siège social à 4690 Bassenge (Eben-Emael), rue de Campine, 4, a pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – Renouvellement de pouvoirs d'administrateur

L'assemblée générale a décidé de renouveler les pouvoirs de :

Madame NIESTEN Liliane Marie Agnès, employée, née à Eben-Emael, le dix-huit janvier mil neuf cent cinquante et un, épouse de Monsieur JODOGNE Guy Henn Simon, domiciliée à 4690 Bassenge (Eben-Emael), rue de la Vallée, 43. (NN 510118-352-89) précitée, pour un terme de six (6) ans et lui donne décharge de sa gestion, laquelle a accepté ce renouvellement.

Son mandat sera exercé à titre gratuit.

DEUXIEME RESOLUTION – Nomination d'administrateur

L'assemblée générale a décidé de nommer comme administrateur de la société, pour un terme de six ans (6)

Monsieur LOVERIX Thierry Michel Claude, né à Hermalle sous Argenteau, le 23 septembre 1969, NN 690923-315-22, époux de Madame WARGE Christel Joëlle Michelle, née à Tongres, le 26 avril 1973, domicilié à 4690 Eben Emael, rue de l'Aumont, 15 (époux mariés sans contrat), qui a accepté cette fonction.

Son mandat sera exercé à titre gratuit.

TROISIEME RESOLUTION - Pouvoirs

L'assemblée confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

Pour extrait conforme

Maître Pierre DELMOTTE
Notaire

Est déposée en même temps :

- la copie conforme à l'original du procès-verbal dressé suite à l'assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2008.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature